

# Chapitre 8 : Quels sont les fondements du commerce international et de l'internalisation de la production ?

## Partie 2 : Libre-échange ou protectionnisme ?

### Vérification des connaissances

#### **Exercice 1 : Tableau récapitulatif**

Cochez la case correspondante pour chaque élément :

	Libre échange		Protectionnisme	
	Avantage	Inconvénient	Avantage	Inconvénient
Spécialisation → hausse de la compétitivité dans le domaine où le pays s'est spécialisé → gains à l'échange → croissance				
Protectionnisme éducateur pour sauvegarder les industries naissantes (Friedrich List)				
Danger pour l'innovation : pas de compétitivité → les entreprises ne sont pas incitées à innover → moins de croissance				
Elargissement de la taille des marchés → économies d'échelle → hausse de la rentabilité des entreprises → croissance				
Les spécialisations sont inégales : tous les pays ne sont pas avantagés dans la même mesure selon leur spécialisation.				
Moins de compétitivité → augmentation des prix → risque pour la croissance				
Augmentation des droits de douane des autres pays en réaction au protectionnisme → limitation des exportations				
Concurrence trop intense → risque que des activités ne se développent pas ou disparaissent → risque pour la croissance				
Protectionnisme défensif : protéger les industries stratégiques comme la défense et l'agriculture de la concurrence extérieure				
Protéger les travailleurs du risque de délocalisation des industries vieillissantes en évitant la concurrence internationale				
Risque de dumping fiscal, social et environnemental : les Etats diminuent les impôts pour attirer les entreprises				
Elargissement de la taille des marchés → intensification de la concurrence → produits moins chers, plus variés → croissance				

#### **Exercice 2 : Voici différents exemples de mesures protectionnistes, dites si elles renvoient à des mesures tarifaires (a) ou non tarifaires (b).**

1. Le Brésil annonce une hausse de 30 % des taxes sur les véhicules importés
2. L'Indonésie impose des prohibitions ou des restrictions à l'importation de produits horticoles et de produits d'origine animale
3. La Russie annonce que 30 % des automobiles devront être équipées d'un moteur ou d'une transmission fabriqués localement.
4. La Chine décide d'imposer des taxes antidumping sur les grosses cylindrées américaines pour une durée de deux ans.
5. L'Inde suspend son projet d'ouvrir le secteur de la distribution aux entreprises étrangères comme Carrefour, Wal-Mart et Tesco.

## Etude de documents

---

### **Document 1 : Les pièges du protectionnisme**

Le Brésil offre une illustration frappante des pièges du protectionnisme. En 1984, le Brésil a voté une loi interdisant en pratique la plupart des ordinateurs étrangers. L'idée était d'offrir un environnement protégé où pourrait se développer l'industrie informatique brésilienne naissante. La loi était vigoureusement appliquée par une « police informatique » spéciale qui rechercherait dans les bureaux des entreprises et les salles de classe les ordinateurs importés illégalement.

Les résultats ont été stupéfiants. Technologiquement, les ordinateurs fabriqués au Brésil avaient des années de retard sur un marché mondial en évolution rapide, et les consommateurs payaient deux ou trois fois le prix mondial quand ils pouvaient les obtenir. Selon une estimation, la loi coûte aux consommateurs environ 900 millions de dollars par an. Dans le même temps, comme les ordinateurs brésiliens étaient trop chers, ils ne pouvaient lutter sur le marché mondial. [...] Le prix élevé des ordinateurs entamait aussi la compétitivité du reste de l'économie. [...] Le problème des ordinateurs a effectivement empêché la modernisation de l'industrie brésilienne.

Note : ces mesures ont finalement été supprimées en 1992.

Source : Economie, Paul A. SAMUELSON, William D. NORDHAUS, 2005

- 1) Pourquoi le Brésil a-t-il mis en place une loi interdisant les ordinateurs étrangers ?
- 2) Quels ont été les effets de cette loi ?
- 3) Expliquez le passage souligné.
- 4) Quels inconvénients du protectionnisme apparaissent dans ce document ?

### **Document 2 : Un ambitieux accord de libre-échange**

C'est l'un des rares sujets qui montent dans cette campagne européenne guère envahissante : le partenariat de libre-échange transatlantique. Un accord, désigné sous une batterie d'acronymes – TAFTA, TTIP, PTIC, GMT<sup>1</sup> – que les Etats-Unis et l'Union Européenne ont commencé à négocier à l'été 2013. Ces discussions menées à Bruxelles et à Washington se déroulent-elles dans notre dos ou nos politiques peuvent-ils reprendre la main ? L'enjeu du Traité est aussi crucial que complexe : la constitution d'un immense marché représentant 40 % du PIB mondial et 800 millions de consommateurs, régi par des normes communes – sanitaires, environnementales, sociales, techniques, de sécurité. Mais lesquelles ?

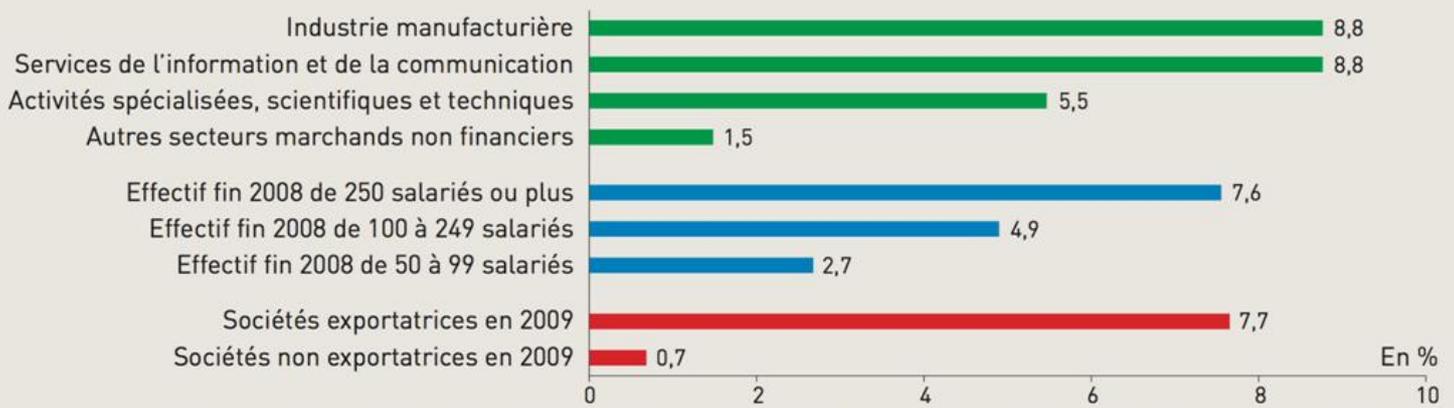
Source : I. Equy, *Libération*, 12 mai 2014

<sup>1</sup> : TAFTA : Transatlantic Free Trade Area ; TTIP : Transatlantic trade and Investment Partnership ; PTIC : Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ; GMT : Grand marché transatlantique.

- 1) Qu'est-ce que le TAFTA ?
- 2) Quels sont les avantages que pourraient retirer les pays de cet accord ?
- 3) Quelles sont ses limites ?

### **Document 3 : Le phénomène des délocalisations**

### Proportion de sociétés de 50 salariés ou plus ayant délocalisé des activités entre 2009 et 2011, selon différents critères



**Champ :** sociétés marchandes non financières de 50 salariés ou plus (fin 2008) implantées en France, dont le secteur appartient aux divisions 05 à 82 (hors divisions 64 à 66) de la NAF rév. 2.

**Note :** l'enquête « Chaînes d'activités mondiales » permet d'estimer à environ 20 000 le nombre de suppressions directes de postes en France dues à des délocalisations opérées entre 2009 et 2011 par les sociétés marchandes non financières de 50 salariés ou plus.

■ Source : « Chaînes d'activité mondiales », *Insee Première*, n° 1451, juin 2013.

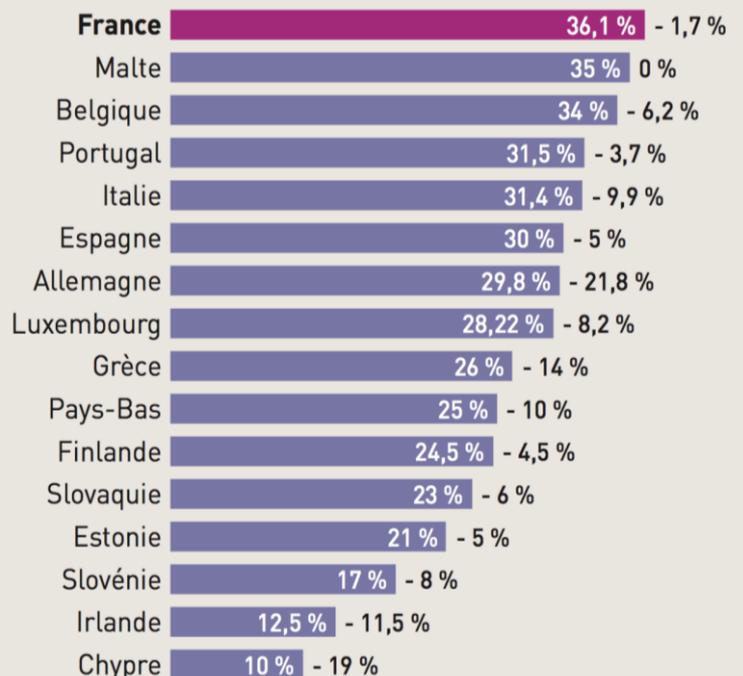
- 1) À partir du graphique, faites le portrait-robot de l'entreprise qui délocalise sa production.
- 2) Selon vous, pourquoi certaines entreprises délocalisent-elles leur production?
- 3) Quelles peuvent être les conséquences d'une délocalisation pour le pays de départ ? Pour le pays d'accueil ?

### Document 4 : La mise en concurrence des travailleurs et des pays

« Notre entreprise vous propose des ouvriers polonais qualifiés et polyvalents pour réaliser vos chantiers. Cela vous procurera des avantages économiques, opérationnels et juridiques." Ce type de publicité, les entreprises et collectivités françaises en reçoivent de plus en plus de la part de prestataires polonais, mais aussi portugais, espagnols ou encore roumains. Lesquels remportent un nombre croissant de marchés grâce à leurs prix défiant toute concurrence.

Cette situation est parfois conforme à la directive européenne de 1996 (...) qui permet (...) à un employeur installé en Pologne de détacher un salarié en France pour qu'il y exerce temporairement ses fonctions (jusqu'à vingt-quatre mois). Il doit lui verser au moins le Smic (ou le salaire minimum de branche) et lui appliquer les règles françaises en matière de temps de travail, de congés, de santé et de sécurité. Dans ces conditions comment casse-t-il les prix ? En acquittant les cotisations patronales en vigueur en Pologne, qui avoisinent 20 % du salaire, contre 39 % en France. Car l'entreprise reste assujettie au régime de sécurité sociale du pays d'origine, selon la législation européenne. »

### Comparaison du taux maximal d'IS\* dans la zone euro en 2013 et son évolution depuis 2000



\* L'impôt sur les sociétés (IS) taxe les bénéfices des entreprises.

■ Source : Commission européenne.

Nicolas Lagrange, Les travailleurs détachés, arme du dumping social, *Alternatives Economiques*, octobre 2013

- 1) A partir des deux documents ci-dessous, montrez dans deux courts paragraphes AEI que le libre-échange met en concurrence les travailleurs et les pays.

## **Document 5 : Le protectionnisme défensif**

« La France est accusée de protectionnisme par l'Espagne. [...] Pour Madrid, Paris empêcherait le développement de lignes de distribution électrique à travers les Pyrénées afin de protéger son industrie nucléaire. D'après le Financial Times, les énergies renouvelables espagnoles afficheraient un excédent de production, et souffriraient de l'absence de débouchés, notamment en France. L'excédent d'électricité serait ainsi gaspillé... [...] Or, la France rechigne à mettre en place des lignes à haute tension qui relieraient les deux côtés de la frontière avec son voisin espagnol. Elle prétexte, pour cela, l'impact environnemental de ces pylônes dans le paysage pyrénéen. »

Source : « Électricité: l'Espagne se plaint du protectionnisme français », *latribune.fr*, 21 octobre 2014.

- 1) Quel type de protectionnisme la France a-t-elle mis en place vis-à-vis de l'Espagne ? Justifiez. [1] [SEP]
- 2) En quoi peut-on parler de protectionnisme « défensif » pour qualifier cette attitude ? [1] [SEP]
- 3) Quels sont les risques liés à ce type de protectionnisme ? [1] [SEP]

---

## **Tâche finale**

Traitez ce sujet d'EC1 : A quels risques économiques peuvent s'exposer les pays qui mènent une politique protectionniste ? (France métropolitaine, 2014)